



La CNMSS
Solidaire de votre santé.

Campagne 2019 de vaccination contre la grippe hémisphère sud (La Réunion et Mayotte)



Campagne de vaccination contre la grippe hémisphère sud

La grippe saisonnière est une maladie infectieuse, très contagieuse. Cette année la campagne se déroulera du 15 avril 2019 au 30 septembre 2019.

Une prise en charge est envoyée par la CNMSS aux :

- > Personnes âgées de 65 ans et plus,
- > Personnes atteintes de certaines affections de longue durée sans condition d'âge,
- > Personnes souffrant de certaines maladies respiratoires chroniques, quel que soit leur âge.

Pour les personnes susceptibles de bénéficier d'une prise en charge mais ne pouvant être ciblées, à savoir :

- > Les femmes enceintes et ce quel que soit leur trimestre de grossesse ;
- > Les personnes obèses ayant un indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 4 ;
- > L'entourage des nourrissons âgés de moins de 6 mois présentant certains facteurs de risque,
- > Les personnes souffrant de certaines maladies respiratoires chroniques n'ayant pas consommé les traitements permettant de les cibler

Le médecin peut, s'il le juge nécessaire, leur délivrer un imprimé de prise en charge.

Cette année, **le parcours de vaccination a été modifié, permettant à chaque bénéficiaire majeur éligible à la campagne de retirer le vaccin antigrippal directement à la pharmacie, sur simple présentation du bon de prise en charge délivré par la CNMSS.** La simplification du parcours vaccinal permet à tout adulte âgé de 18 ans et plus de se faire vacciner par le professionnel de santé de son choix (infirmier, médecin, sage-femme) sans prescription médicale préalable.

Toutefois, pour les enfants de moins de 18 ans, les conditions restent inchangées, la prescription médicale reste obligatoire non seulement pour retirer le vaccin à la pharmacie mais également pour l'injection du vaccin.

Vous pouvez contacter la CNMSS pour tout renseignement complémentaire :

- > par téléphone au 04 94 16 36 00

TÉLÉCHARGER

► [lien vers la notice grippe](#)

Dernière mise à jour de l'article : 26/03/2019